

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 16783

présenté par

Mme Chatelain, Mme Arrighi, Mme Batho, M. Bayou, Mme Belluco, M. Fournier, Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, M. Lucas, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché, Mme Taillé-Polian et M. Thierry

ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 5 par la phrase suivante :

« Ces indicateurs comprennent des critères d'évaluation des écarts entre hommes et femmes. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les hommes et les femmes seniors connaissent des évolutions de fin de carrières et de rémunérations très différentes. Une étude de la Dares de 2021 sur l'emploi des seniors montre notamment que les femmes de cette catégorie sont plus souvent en situation de sous-emploi (temps partiel dit « contraint ») que les hommes. À l'approche de la retraite, le nombre important de femmes au chômage reste préoccupant et interroge sur le niveau de pension auquel elles auront droit. Les femmes seniors présentent par ailleurs un risque accru de tomber dans la précarité. Certaines femmes sont ainsi amenées à rester plus longtemps que les hommes sur le marché du travail pour pouvoir atteindre une retraite à taux plein ou en limiter la décote. Pour autant, le projet du gouvernement va pénaliser plus fortement les femmes. Le groupe écologiste souhaite que les différences hommes / femmes soient systématiquement incluses dans les indicateurs de l'index afin que ce problème ne reste pas une fois de plus invisibilisé.